



**TOTAL**

COMMITTED TO BETTER ENERGY

LYCÉE FRANÇAIS TOTAL-MLF D'ABERDEEN

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

mission  
laïque  
française

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 15 OCTOBRE 2015

### PREMIER TRIMESTRE

Présents :

M. LESERT Laurent, Proviseur

Mrs FARQUHAR Jill, HR Advisor, Total, représentante du comité de gestion

Mme MASSIGNON Maider, représentante des enseignantes du primaire

M. LACAZE Michaël, représentant des professeurs du secondaire

Mme GASBARIAN Sonia, représentante des parents du primaire

M. FONTAINE Grégory, représentant des parents du secondaire

La séance est ouverte à 17h35.

Ordre du jour :

- 1) Installation et rôle du Conseil d'Etablissement
- 2) Lecture du précédent compte-rendu
- 3) Suivi des résolutions
- 4) Point sur la rentrée
- 5) Fonctionnement général de l'école
- 6) Demie journée sécurité routière
- 7) Règlement intérieur et chartes
- 8) Uniformes
- 9) La réforme du collège et horaires

#### **1) Installation et rôle du Conseil d'Etablissement :**

Le directeur présente l'ensemble des participants à ce conseil. Il lit et précise la composition, le rôle et les attributions du Conseil d'Ecole.



---

### Sa composition

- Le/la directeur(trice)
- Un(e) représentant(e) du comité de gestion désigné en son sein par son président
- Un parent élu représentant les parents de la section primaire
- Un parent élu représentant les parents de la section secondaire
- Un enseignant élu représentant les enseignants de la section primaire
- Un enseignant élu représentant les enseignants de la section secondaire

### Son rôle

Le conseil d'établissement se réunit pour discuter soit des points jugés utiles pour le fonctionnement de l'école par le directeur, soit des points dont il a la responsabilité directe ; et selon les modalités et les points suivants :

#### 1) Il émet des avis sur :

- Les règlements et chartes
- Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés
- L'hygiène scolaire
- La protection et la sécurité des enfants
- L'ensemble du périscolaire :
  - La restauration scolaire
  - Le transport
  - Les ateliers périscolaires

#### 2) Il vote :

- L'organisation pédagogique de la semaine scolaire
- Le projet d'établissement sur sa partie pédagogique

#### 3) Il reçoit une information sur :

- Tout point jugé utile par le comité de gestion, sera transmis par le représentant du comité de gestion ou le directeur, afin que le conseil d'établissement soit informé régulièrement des décisions de la filiale qui concerne l'école française.
- Les manuels scolaires
- Tout point jugé utile par le(a) directeur (trice)



---

### Son Calendrier

Le conseil d'établissement se réunit une fois par trimestre.

Une demande de mise à l'ordre du jour devra être envoyée au directeur au moins 5 jours avant le conseil.

Un compte-rendu sera établi par le directeur qui assurera le secrétariat du conseil d'établissement. Ce dernier sera communiqué aux membres dudit conseil pour correction et approbation.

### Ce qu'il n'est pas

Le conseil d'établissement n'est pas un organe de décision et, à ce titre, il ne décide pas :

- Des orientations budgétaires,
- De la structure pédagogique. (ouverture ou fermeture de sections)

Le comité de gestion est l'instance décisionnaire pour l'administration de l'école.

Les membres élus ne représentent pas des intérêts particuliers, ils sont délégués de l'ensemble de leur corps électoral.

## **2) Lecture du précédent compte-rendu**

Le directeur lit le précédent compte-rendu.

## **3) Suivi des résolutions**

### 1. Contexte de fonctionnement 2015-2016

- 20% de baisse d'effectif confirmé (idem à l'école internationale (-100 élèves / 500)
- 3 postes supprimés :
  - 1 poste à temps complet MLF en SES
  - 1 poste à temps partiel ORION en SVT
  - 1 poste à temps partiel d'anglais en primaire
- Le volume horaire de l'anglais a diminué

### 2. Structure pédagogique

- Celle qui est prévue a été mise en place
- Pour l'EPS, M. Lesert s'est déjà rendu à 2 séances du secondaire, il continuera cette supervision de Mr Clark.
- Les cours d'EPS n'ont pas été scindés en 2 mais M. Lesert y travaille dès à présent.



---

### 3. Projet d'établissement

Il continue sous sa forme actuelle jusqu'en juin 2016 et sera totalement refondu pour la rentrée prochaine suite à l'application de la réforme du collège.

### 4. Matériel scolaire

- Uniforme : point à l'ordre du jour
- Scoléo : bilan très positif avec beaucoup de satisfaction

### 5. Communication

- Bottin des familles : sera envoyé dès le retour de la Toussaint
- Réunion de rentrée : RAS

### 6. Voyage / Examens

- Stirling a déjà eu lieu avec une semaine de décalage
- Le Loch Morlich est déjà en préparation

### 7. Questions subsidiaires

- Voyage 3è / Seconde : Nous verrons cela au deuxième trimestre
- Graphic & Animation : l'animatrice a laissé un contenu au directeur

## 4) Point sur la rentrée

### 1. Les effectifs

Les effectifs sont à peu de choses près ceux envisagés en fin d'année précédente soit :

- GS / CP : 10 et 7 élèves
- CE1 / CE2 : 7 et 10 élèves
- CM1 / CM2 : 9 et 10 élèves
- 6ème : 7 élèves
- 5ème : 4 élèves
- 4ème : 6 élèves
- 3ème : 6 élèves
- 2nde : 3 élèves
- 1ère S : 3 élèves
- Terminale S : 1 élève



## 2. Les emplois du temps

Une première version a été distribuée le jour de la rentrée. Elle a été modifiée début octobre pour créer des plages horaires pour étoffer l'offre des ateliers périscolaires.

La répartition de l'EPS en cours de 3 heures n'est pas satisfaisante. Il va falloir envisager une autre répartition sans accroître les coûts. La refonte de l'organisation des cours d'EPS fait partie des priorités de la direction.

## 3. Les enseignants

Tous les enseignants étaient présents à la pré-rentrée et l'ensemble des nouveaux enseignants ont pris leur poste sans difficulté majeure.

## 4. Pédagogique

- L'ensemble des activités de l'année a été programmé et un calendrier est accessible sur le site internet.
- Un nouveau site internet est en cours d'élaboration.
- Nous devons travailler à la mise en place de la réforme du collège qui touche aussi toute l'école élémentaire. C'est l'objet du point 9 à l'ordre du jour.
- Sur le site informatique, le directeur précise que la MLF a créé une plateforme avec une configuration identique pour tous les sites des écoles d'entreprise. Donc, nous allons travailler à une migration du site actuel vers le nouveau tout en le modifiant.
- M. Lacaze précise que cela est chronophage et nécessite un savoir-faire. Il ne faut pas s'attendre à une migration dans les 15 jours.

## **5) Fonctionnement général de l'école**

### Projet pédagogique

Le directeur explique tout d'abord que l'actuel projet d'établissement qui contient les grands objectifs se termine en juin 2016 et qu'il sera poursuivi jusque là. Tous les enseignants ont déjà programmé leurs actions autour de celui-ci. La réforme du collège nécessitera un nouveau projet.

### Cours de musique

Des parents du primaire font savoir que les cours de musique posent deux problèmes :

- L'enseignante fait chanter les enfants en français.
- Le registre des comptines est décalé par rapport à celui de l'année dernière

Mme Massignon explique que Mme Somerville vient de prendre son poste et qu'elle n'a pas forcément compris que notre projet d'école prévoyait que les heures de musique se faisaient



en anglais. Avec ses collègues du primaire, elles ont déjà travaillé avec Mme Somerville sur ces 2 aspects. Le directeur précise qu'il a évoqué ces points avec elle et qu'elle fera évoluer sa pratique et le registre selon l'âge des enfants. Mme Massignon précise qu'elle a besoin d'un peu de temps d'adaptation.

Remarque : Faut-il travailler la même chanson du CP au CM2 pour Halloween ?  
Mme Massignon : C'est toujours le même problème de registre.

Qu'en est-il de l'atelier périscolaire musique pour les élèves du secondaire ?

Le directeur rappelle que l'enseignant précédent était rémunéré pour cela et que cet atelier n'est pas financé cette année.

M. Lacaze explique qu'il a proposé aux élèves du secondaire de mener un atelier « groupe de musique » mais il précise qu'il n'est pas professeur de musique. Il peut encadrer les élèves déjà musiciens pour exécuter des morceaux. Il relancera cela au retour des vacances de Toussaint.

### Cours de sport

Certains parents précisent qu'il est temps que les petits fassent du sport et non des jeux. Le directeur rappelle ici qu'en aucun cas les programmes ne prévoient d'EPS pour les plus petits. On parle de séances de motricité qui ne sont pas des séances de sport. Il s'agit ici de faire exécuter des parcours et des mouvements de base aux enfants tel que s'équilibrer, courir, sauter, etc...

Mme Massignon précise que pour les petits, ces structures ont un coût élevé et que le lycée français d'Aberdeen adapte son enseignement à son environnement. Le directeur rappelle que ces enseignements se font en présence et avec l'enseignante de la classe, les parents ont donc une garantie que ces séances répondent totalement aux programmes nationaux.

Pour les grands, la lourdeur des 3 heures d'EPS en continu est évoquée. Le directeur admet que cette situation n'est pas totalement satisfaisante mais il s'agit de repenser l'ensemble de l'enseignement d'EPS en intégrant toutes les données :

- Durée de déplacement
- Coût de location des infrastructures
- Coût de location des bus
- Coût des heures de vacations
- Faisabilité des emplois du temps

Le directeur précise qu'il travaille à repenser globalement l'enseignement de l'EPS à l'école.

Pour ce qui est de l'enseignant d'EPS, Mme Massignon explique qu'elle a travaillé avec lui sur la méthodologie de préparation ; et le directeur qu'il a déjà observé une séance d'EPS. Il continuera cette supervision pour éviter les exercices de fitness type abdos, pompes et les séparations garçons / filles lors des activités.



---

### L'annuaire des familles

Il sera distribué après les vacances de Toussaint.

### Ramassage scolaire

Deux familles seulement utilisent le bus D, la filiale va réfléchir à une fusion avec une autre ligne.

*(Commentaire post-CE du directeur : en réalité, il y a 5 familles mais peu d'élèves prennent le bus le matin).*

### Porte-manteaux

- Des familles aimeraient des porte-manteaux dans le couloir. La faisabilité sera étudiée par la filiale.
- Serait-il possible d'avoir une armoire pour ranger les bottes et grosses chaussures en hiver avant d'entrer en classe (GS / CP) ?
  - La difficulté réside dans le fait que la maîtresse ne peut s'occuper de tous les enfants le matin car en France, chaque parent accompagne son enfant devant l'entrée de la classe, le déshabille et le déchausse. Ici, la maîtresse ne peut pas le faire seule.

### Intéraction avec la Grammar School

M. Fontaine rapporte l'interrogation des familles sur l'absence de collaboration entre la Grammar School et le lycée français. Cela est lié au passé de ces deux structures. Le dernier chef d'établissement de la Grammar School ne souhaitait pas travailler avec la Total French School. Pour établir des relations et un partenariat, il faut deux partenaires. Dans chaque établissement, les directeurs sont nouveaux et M. Lesert va rencontrer au cours du premier trimestre la proviseure de la Grammar School avec les RH de Total pour tisser des liens : c'est déjà prévu. En espérant que cela fonctionne.

### GEPI

Des problèmes sont évoqués à propos de GEPI : absence de remplissage des cahiers de texte, des devoirs rajoutés après la classe.

M. Lacaze explique que ce logiciel est gratuit, qu'il devient obsolète et qu'il y a des bugs. Le directeur précise que l'école est déjà à la recherche de solutions alternatives mais les meilleures sont payantes et onéreuses. M. Lacaze précise que les élèves doivent noter les devoirs sur leurs agendas. M. Lesert fera un rappel aux enseignants pour s'assurer qu'aucun devoir ne sera ajouté après la classe.



---

### Venue d'un conseiller d'orientation

Ce projet a deux ans, l'année dernière, des élèves sont allés au forum des métiers à Londres. Le directeur a déjà pris contact avec le siège de la MLF qui a un partenariat avec 3 académies en France mais faire venir un conseiller d'orientation aura un coût : déplacement, hébergement, indemnités. Sa faisabilité est à l'étude et sera discutée avec la filiale.

### Cantine

Plusieurs problèmes sont évoqués :

- Peu de légumes
- Beaucoup de féculents
- La sauce est systématiquement mise sur les aliments
- Les plats sont fades (peu ou pas de sel)

Le directeur précise qu'une réunion est prévue en novembre avec la chef cuisinière et la responsable de la mairie. La chef est nouvelle et semble ouverte aux propositions.

### Ateliers périscolaires

Des parents regrettent qu'il n'y ait pas eu de présentation par les animateurs de leurs ateliers aux enfants. Ils regrettent que les jeunes enfants (CP) n'aient pas pu s'y inscrire.

Le directeur va ouvrir deux ateliers aux plus jeunes au retour de la Toussaint. De plus, une explication sera fournie aux familles sur l'atelier « médias ». Enfin le foot avec l'hiver deviendra Futsal et sera scindé en deux groupes. Il sera alors ouvert aux plus jeunes, même les CP. Le conseil retient l'idée d'une présentation des ateliers aux enfants, c'est une très bonne idée.

### Quelles sont les projections de l'école en cas de baisse d'effectif ?

Mrs Farquhar explique que le département des RH de TOTAL en collaboration avec ses collègues des autres entreprises commencera en novembre à connaître les premiers mouvements internationaux. Ce n'est que vers fin janvier que nous aurons une visibilité sur les mutations et donc sur les enfants qui accompagnent leurs parents. Dès que la filiale sera en mesure d'évaluer convenablement ces mouvements, le comité de gestion prendra des décisions. Les parents et le conseil d'établissement seront informés.

## **6) Demie journée sécurité routière**

Le directeur porte à la connaissance du conseil que ce mardi 13 octobre après-midi, les élèves de seconde ont participé à la demie journée obligatoire de la sécurité routière comme prévu dans la circulaire 2015-082 du 22 mai 2015. Au cours de ces 3 heures, les élèves ont travaillé sur la sécurité routière, les comportements sur la route et les addictions et leurs conséquences lors de la conduite.



## **7) Règlement intérieur et chartes**

Le directeur présente le règlement intérieur de l'école et la charte internet et informatique au conseil. Il précise que ces deux documents seront distribués aux familles. La charte informatique devra être signée par l'enfant et le parent.

Une correction sur l'horaire de classe au primaire est apporté : la fin des cours est à 11h45 le matin sauf le mercredi.

M. Fontaine évoque les modalités de paiements prévus à l'article 18 « frais de scolarité » par chèque et demande si les familles qui n'ont pas de chéquier peuvent payer par virement ou autre.

Mrs Farquhar et M. Lesert verront cela avec le département financier.

## **8) Uniformes**

Le directeur ne compte pas modifier l'uniforme des élèves (couleur, tenue, etc...). Par contre nous sommes tenu de réfléchir au blason car nous ne pouvons plus utiliser celui de la Grammar School.

Plusieurs pistes sont possibles :

- Aucun blason
- Un concours de blason proposé aux élèves du secondaire
- Un travail concerté avec des ingénieurs de Total, les enseignants et autres.

Ce nouveau blason devra être prêt pour la rentrée prochaine.

Par ailleurs, interrogée sur la possibilité de laisser le blazer à l'école (pour éviter d'avoir à le porter sous un blouson en hiver) la direction rappelle que les élèves de l'enseignement secondaire doivent se conformer tout au long de l'année au règlement intérieur de l'école et porter le blazer dans et à l'extérieur de l'établissement.

## **9) La réforme du collège**

Le directeur présente un document Powerpoint sur la réforme en cours dans l'éducation nationale.

### **A. Cette année**

1. De nouveaux programmes sont en œuvre à la maternelle
2. Le nouvel enseignement de l'EMC est en œuvre du CP jusqu'en 3<sup>ème</sup> dès cette rentrée



3. Nous devons construire 4 parcours pour les élèves :
  - Le parcours citoyen du CP à terminale
  - Le parcours avenir (orientation) de la 6<sup>ème</sup> à la terminale
  - Le parcours activité culturelle et artistique du CP à la 3<sup>ème</sup>
  - Le parcours santé

B. À la rentrée prochaine

1. Tous les programmes du CP à la 3<sup>ème</sup> changent
2. Le Socle Commun de Compétences et de Connaissances fusionne avec le programme national
3. Il y a désormais 4 cycles de 3 ans :
  - Cycle 1 : PS, MS, GS
  - Cycle 2 : CP, CE1 ; CE2
  - Cycle 3 : CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>
  - Cycle 4 : 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>
4. Toutes les classes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> auront le même nombre d'heures de cours : 26 heures avec une pause méridienne d'au moins 1h30.
5. Dans ces heures devront être organisées des heures d'aide personnalisée (3h en 6<sup>ème</sup> et de 1h à 2h en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>).
6. De la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> des heures dites d'EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) seront organisées : elles doivent être pluridisciplinaires et suivent 8 thèmes précis. Ces EPI ont un programme défini.
7. Le DNB changera pour sa version 2017.
8. La LV2 devient obligatoire en 5<sup>ème</sup> mais il n'y a pas de LV2 en 6<sup>ème</sup> prévue.
9. Les classes européennes seront totalement supprimées à la prochaine rentrée.

Interrogée sur la demande de label « école européenne », la direction précise que ce label n'existera plus dès la rentrée prochaine suite à l'application de la réforme du collège.

Le directeur demande aux représentants des parents s'ils estiment qu'il sera nécessaire de faire une AG avec tous les parents vers la fin du deuxième trimestre pour leur exposer cette réforme ? Les parents répondent que cela leur semble nécessaire.

La séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance,  
Le directeur,  
M. Lesert